

Blanquer: pas de voile "normalement" pour une mère en sortie scolaire

Paris, 10 déc. 2017 (AFP) -

Le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer a estimé qu'un parent accompagnant une sortie scolaire ne devrait "normalement" pas porter de signes religieux, par exemple le voile pour une mère, dimanche lors du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI.

"Mon approche personnelle, c'est que toute personne qui accompagne les élèves est en situation d'être ce qu'on appelle un collaborateur bénévole du service public (...) qui doit se conformer à un certain nombre de devoirs. C'est ma position", a indiqué Jean-Michel Blanquer.

Comme on lui demandait de confirmer "donc pas de voile pour les accompagnatrices selon vous ?", le ministre a répondu : "normalement non".

"Maintenant je respecte le droit, bien entendu, et il y a un état de la jurisprudence qui doit être consacré", a-t-il enchaîné, notant "des évolutions" jurisprudentielles à clarifier.

Une étude du Conseil d'Etat de décembre 2013 relevait que les parents accompagnant des sorties scolaires ne peuvent être considérés comme des agents auxiliaires du service public et qu'ils ne sont donc pas soumis à la neutralité religieuse imposée aux enseignants.

Cette recommandation a semblé contredire la circulaire Chatel de mars 2012 demandant aux accompagnateurs de ne pas porter de signes religieux ostentatoires.

En juillet 2016, le candidat Emmanuel Macron, prenant alors le contrepied de Manuel Valls, avait lancé : "Je ne crois pas pour ma part qu'il faille inventer de nouveaux textes, de nouvelles lois, de nouvelles normes, pour aller chasser le voile à l'université, pour aller traquer ceux qui lors des sorties scolaires peuvent avoir des signes religieux".

Pour Jean-Michel Blanquer, "il y a la loi de 1905" séparant les Eglises et l'Etat, "c'est une excellente référence, il y a une jurisprudence, on doit évidemment la respecter, mais il y aura (aussi) ce Conseil" des sages dont il vient d'annoncer la création et "qui donnera la règle du jeu" quand les enseignants soulèvent des questions auxquelles ils sont confrontés sur la laïcité.

"C'est un sujet sur lequel ça ne sert à rien de faire des déclarations de matamore, il faut simplement faire les choses comme elles doivent être faites, c'est ce que nous ferons, et avec des règles du jeu qui sont les mêmes dans l'ensemble du pays", a souligné le ministre.

bfa/spe/bma

Afp le 10 déc. 17 à 13 43.